



SYNDICAT NATIONAL
DE L'ÉDITION

Le Président

Nos réf. : AG/CdM/CB/0624

M. Dominique Burger
Président de BrailleNet
9 quai Saint Bernard
75005 Paris

Paris, le 10 mai 2011

Objet : Engagement du Syndicat national de l'Édition (SNE) auprès de BrailleNet à participer au projet TIGAR sur l'envoi à l'étranger des oeuvres adaptées pour les besoins des handicapés visuels

Monsieur le Président,

Les éditeurs du Syndicat national de l'Édition (SNE) se mobilisent pour faciliter un accès rapide des handicapés visuels francophones à leurs ouvrages. Ils s'engagent à ce que leurs maisons participent à l'expérimentation TIGAR (Trusted intermediary global accessible resources) visant à permettre l'envoi à l'étranger d'oeuvres adaptées pour les besoins des handicapés visuels.

Ce projet-pilote d'une durée de trois ans réunit les représentants des handicapés visuels, des éditeurs, des auteurs et des sociétés de gestion collective sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Il nous paraît être l'instrument le plus approprié afin de faciliter ces échanges internationaux. La mise en place d'un réseau d'intermédiaires de confiance, dont BrailleNet pour la France, constitue en effet une solution pratique et sécurisée pour répondre aux besoins des handicapés visuels basés à l'étranger.

Nous constatons aujourd'hui la réussite du système français de livraison sécurisée de fichiers aux associations accréditées d'handicapés visuels et approuvons ainsi l'idée de mettre fin à la duplication des efforts et donc des coûts d'adaptation d'un pays à un autre. Conscients des enjeux importants liés aux titres français du fait de notre langue, nous sommes très motivés à l'idée de permettre à BrailleNet d'envoyer à un autre intermédiaire de confiance francophone nos titres figurant déjà dans sa collection de livres adaptés.

En conclusion, nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre collaboration dans un climat de confiance avec les représentants des handicapés visuels, et en particulier BrailleNet, afin de permettre aux lecteurs handicapés visuels d'accéder dans les meilleures conditions à nos ouvrages.

Dans l'attente de la continuation de notre dialogue, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Antoine Gallimard